



CTSD du 12 03 2020 : déclaration liminaire de la FSU

Guillaume Duval – journaliste, éditorialiste et écrivain tient ces propos que nous vous relayons : « Après la publication de l'étude d'impact et l'avis du Conseil d'État, je ne vois vraiment pas comment un démocrate sincère, un syndicaliste sérieux, pourrait désormais défendre une autre position que l'exigence du retrait de ce projet de loi bâclé. Toute autre attitude revient qu'on le veuille ou non à cautionner un coup de force antidémocratique visant manifestement en priorité à faire baisser les retraites futures. »

Eh bien oui la mise en oeuvre du 49-3 un samedi soir nous inspire mépris et colère : de qui se moque-t-on ? De celles et ceux qui n'ont que le fruit de leur travail comme revenus et le 8 mars, nous avons rappelé non sans ironie comment « les femmes seront les grandes gagnantes » de la réforme des retraites, selon le Premier Ministre. Ne pas prendre la mesure de la lame de fond qui secoue la société est d'une gravité extrême. Qu'advient-il de cet autoritarisme aveugle ?

Le bras de fer est lourd de conséquences pour les enseignantes et les enseignants et la défiance envers le ministère s'ajoute aux humiliations que nous inflige Blanquer en ne nous écoutant pas. Il nous promène de table ronde en colloque, d'enquêtes en questionnaires sans jamais prendre les mesures demandées par la profession. La « grande consultation inédite et exhaustive » adressée à « l'enseignant du XXI ème siècle » en est une nouvelle illustration. Comment un ministre peut-il après plus de deux ans d'exercice continuer à consulter sauf à vouloir jouer la montre ?

Avant d'entrer le vif du sujet de ce CTSD, nous aimerions évoquer brièvement l'enseignement professionnel. Au SNUEP-FSU, nous sommes en désaccord avec la suppression du diplôme de niveau 3 (CAP, BEP) qui constituait souvent le premier niveau de reconnaissance et parfois le seul pour certains élèves et évitait qu'ils ne sortent du système scolaire sans qualification.

Concernant la préparation de la rentrée, dans le premier degré, les craintes de fermetures de postes de classe sont très vives dans la population et dans les établissements, qu'il s'agisse de groupes scolaires importants où la difficulté est bien présente ou de potentielles suppressions de postes moins visibles tels les Plus de Maîtres que de Classes dont la disparition ferait moins de vagues . Enfin, l'inquiétude chez les collègues est forte et ce, pour deux raisons : une carte scolaire tardive du fait des élections entraîne un mouvement des personnels très probablement pendant les vacances d'avril - j'aimerais être contredite - ce qui laissera peu de temps pour prendre des informations sur les écoles et les postes. En outre, les contraintes liées au profilage de nombreux postes ajoutées aux voeux larges forment un cocktail qui ne rassure pas la profession.

Dans les collèges du département, la FSU dénonce la baisse de la DHG et le cortège de la suppression de postes qu'elle entraîne. Les désaccords sur les effectifs sous-évalués nous font craindre de grosses difficultés au mois de juin lorsqu'il sera nécessaire d'ouvrir des classes comme à Pouilly, Dornes ou Luzy. Il ne faudrait pas que ces ouvertures tardives ne bénéficient pas des moyens réglementaires de 29 heures par division. Par ailleurs, la FSU regrette que ces ouvertures ne soient pas anticipées car elles permettraient de faire un meilleur travail sur les compléments de service. Ce sujet des compléments de service est éminemment important tant ils constituent une source de pénibilité pour nos collègues. La FSU demande que chaque fois qu'une bascule heures postes/HSA entre établissements peut permettre de faire disparaître un complément de service, sa faisabilité soit étudiée. Il n'est pas normal qu'un collègue parte en complément de service en raison de ratio d'HSA. Au vu de ces conditions de rentrée, nous restons mobilisés, en particulier le 31 mars, jour de mobilisation interprofessionnelle.